Communiqué de presse

Indice Comparis des prix des loisirs

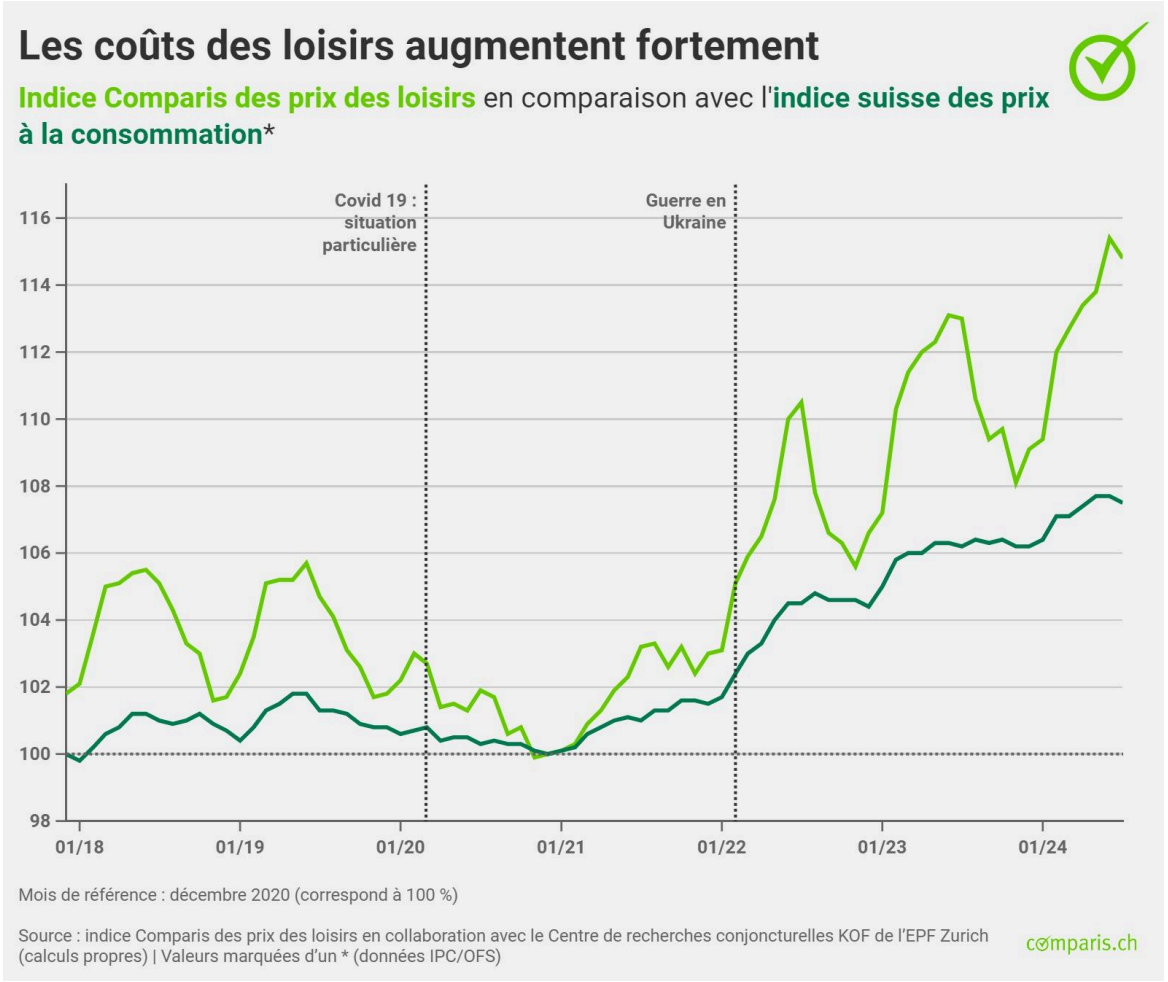
Les services de streaming font grimper les prix : les loisirs sont nettement plus chers qu'il y a cinq ans

Le prix des produits de loisirs a augmenté de 1,6 % en l'espace d'un an. Tels sont les résultats de l'indice Comparis des prix des loisirs, qui mesure le renchérissement à l'œuvre dans les secteurs des loisirs et de la culture, ainsi que dans l'hôtellerie-restauration et les voyages. Par rapport au même mois de l'année précédente, les coûts de réception de radio et TV ont connu la hausse la plus flagrante avec 9,8 %*. « Les personnes qui consomment des films, des séries et de la musique doivent mettre de plus en plus la main à la poche. Le renchérissement de la réception de radio et TV s'explique principalement par les hausses de prix importantes des services de streaming populaires tels que Netflix ou Spotify », explique Adi Kolecic, expert Comparis.

Zurich, le 22 août 2024 – Les loisirs deviennent encore plus chers : en juillet 2024, les prix des produits de loisirs en Suisse ont augmenté de 1,6 % par rapport au même mois de l'année précédente. Tels sont les résultats de l'indice des prix des loisirs du comparateur sur Internet comparis.ch. Il illustre l'évolution du renchérissement dans les domaines des loisirs et de la culture, ainsi que de la restauration et des voyages en Suisse. L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS) rend compte actuellement d'un renchérissement annuel de 1,3 %*. Par rapport à juin 2024, les prix du panier suisse de l'indice ont baissé, de 0,5 % précisément (IPC : -0,2 %*).

« La réduction des prix à court terme des produits de loisirs résulte de facteurs saisonniers. Les prix des vols, en particulier, sont soumis aux fluctuations saisonnières et ont considérablement reculé au cours du dernier mois. Cela entraîne une légère baisse de l'indice des loisirs par rapport au mois précédent », explique Adi Kolecic, expert Mobilité Comparis. Par exemple, les consommatrices et consommateurs ont payé 10,8 %* de moins pour le transport aérien qu'en juin. Les prix des voyages à forfait ont également baissé, de 5,9 %*.

À long terme, les prix des loisirs ont toutefois considérablement augmenté. Par rapport à juillet 2019, l'indice Comparis des prix des loisirs a connu une hausse de 9,6 % (IPC : +6,2 %*).



Lien vers le graphique (code d'intégration en annexe)

Majorations de prix significatives chez les services de streaming

En juillet 2024, les consommatrices et consommateurs ont dû dépenser nettement plus qu'il y a un an pour la réception de radio et TV*. Les prix ont augmenté de 9,8 %*. Selon l'analyse de Comparis, aucun autre produit n'a connu une hausse aussi forte sur douze mois. En cinq ans, les coûts ont même augmenté de 16,3 %*. La redevance de radio-télévision comprend les frais d'abonnement à la télévision ainsi que les services de streaming vidéo et audio, mais pas la redevance Serafe.

« Les personnes qui consomment des films, des séries et de la musique doivent mettre de plus en plus la main à la poche. Le renchérissement de la réception de radio et TV s'explique principalement par les hausses de prix importantes des services de streaming populaires tels que Netflix ou Spotify », explique Adi Kolecic.

De plus, le nombre de services de streaming a augmenté ces dernières années. « Netflix ne suffit plus à lui seul pour regarder les séries les plus populaires. Pour ne rien manquer, les fans de séries souscrivent plusieurs abonnements de streaming auprès de différents fournisseurs, tels que Disney+, Amazon Prime, Paramount ou Sky », explique Adi Kolecic. Cela entraîne également une augmentation des coûts de la redevance de radio-télévision. Vient s'ajouter à cela la tendance au renchérissement des abonnements TV proposés par les opérateurs télécom suisses.

comparis.ch SA
Birmensdorferstrasse 108
CH-8003 Zurich

En revanche, les PC et accessoires ainsi que les téléviseurs et appareils audio/vidéo sont respectivement 22,5 % et 20,2 % moins chers qu'il y a cinq ans. « Bien que la consommation de contenu médiatique soit devenue plus chère, les appareils sont nettement meilleur marché qu'en 2019 », note l'expert Comparis.

Prix des appartements de vacances en hausse, vols et voyages à forfait moins chers

Par rapport au mois précédent, ce sont les prix de la parahôtellerie qui ont le plus fortement augmenté, à savoir de 19,8 %* (juin : +2,9 %*). En font partie les appartements de vacances et les terrains de camping. Les consommatrices et les consommateurs doivent également payer plus cher pour certains services de transport individuel tels que la location de voiture – les prix ont augmenté de 7,6 % en juillet (juin : +9,2 %).

En juillet, le prix de certains produits a reculé. Ainsi, les consommatrices et les consommateurs ont payé 10,8 %* de moins qu'en juin pour le transport aérien et 5,9 %* de moins pour les voyages à forfait.

« L'envie de voyager est certes très forte en juillet. Cependant, les consommatrices et consommateurs réservent généralement leurs vacances d'été des mois à l'avance. Cela explique pourquoi les prix des vols et des voyages à forfait étaient plus élevés au printemps qu'en été », explique Adi Kolecic.

À long terme, les billets d'avion sont toutefois devenus nettement plus chers : au cours des cinq dernières années, le prix du transport aérien a augmenté de 22,6 %*.

Les prix des cours de loisirs en hausse par rapport à l'année dernière

En un an, les prix des cours de loisirs ont augmenté de 7,9 %*. Ils se hissent ainsi sur la deuxième marche du podium de l'inflation. Les prix des voyages à forfait (+5,7 %*) enregistrent la troisième plus forte augmentation. Les quatrième et cinquième place sont occupées par les chemins de fer de montagne et les remontées mécaniques ainsi que les journaux et magazines au numéro, avec une hausse respective de 4,4 %* et 3,5 %*.

Il y a 12 mois, les consommatrices et consommateurs payaient la télévision et les appareils audio/vidéo* plus cher qu'en juillet 2024. Selon l'analyse Comparis, ces prix ont chuté de 8,6 %* sur une année. Les prix des PC et accessoires enregistrent la deuxième plus forte baisse (-6,2 %* par rapport à juillet 2023).

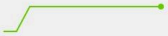
Les prix des autres prestations pour le transport individuel (-5,3 %*), des jeux, jouets et passe-temps (-3,2 %*) ainsi que des supports de données et contenus (-2,8 %*) ont également reculé.

comparis.ch SA
Birmensdorferstrasse 108
CH-8003 Zurich

Évolution des prix des produits

Triez les données par colonne ou faites une recherche pour trouver le produit de votre choix

Recherche

Groupe de produits	Évolution sur les 12 derniers mois	Évolution depuis le mois de N-1*	Évolution depuis le mois précédent*	Évolution sur les 5 dernières années*
Réception de radio et TV*		9.8%	0.2%	16.3%
Cours de loisirs*		7.9%	0%	13.2%
Voyages à forfait*		5.7%	-5.9%	15.3%
Chemins de fer de montagne, remontées mécaniques*		4.4%	0.3%	5.6%
Journaux et magazines au numéro*		3.5%	0%	14%
Parahôtellerie*		2.9%	19.8%	14.6%
Services vétérinaires pour animaux domestiques*		2.9%	0%	12.1%
Musées, zoos et autres services culturels*		2.7%	1%	6.9%
Journaux et magazines par abonnement*		2.1%	0%	10.8%
Repas dans les restaurants et cafés*		2.1%	0.1%	8.9%

‹ / 4 ›

Source : KOF/Comparis (calculs propres)/valeurs marquées d'un * (données de l'IPC/OFS)

comparis.ch

Lien vers le graphique (code d'intégration en annexe)

Inflation la plus élevée pour les personnes de 65 ans ou plus vivant seules

Les ménages d'une personne âgée de 65 ans ou plus ont connu le renchérissement le plus élevé des produits de loisirs au cours des douze derniers mois. Le taux de l'inflation telle qu'ils la ressentent par rapport à l'an dernier s'élève à 2,3 %.

Cependant, pour cette catégorie, le coût de la vie a baissé de 0,8 % au mois de juillet par rapport au mois précédent.

Si l'on s'en tient aux chiffres, parmi tous les ménages, ce sont les couples avec enfants qui ressentent le moins le renchérissement. Avec un indice établi à 112,2 points, l'inflation ressentie par les personnes de cette catégorie s'élève à 1,3 % sur les douze derniers mois.

comparis.ch SA
Birmensdorferstrasse 108
CH-8003 Zurich

*** Indice Comparis des prix des loisirs**

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix sur la base d'un panier représentatif d'environ 1 050 biens et services. L'inflation se caractérise par une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau moyen des prix. L'IPC comprend 12 catégories principales, parmi lesquelles on trouve les investissements à long terme et les loyers. En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L'IPC ne reflète donc pas l'inflation telle qu'elle est réellement ressentie par les consommatrices et les consommateurs.

L'indice Comparis des prix des loisirs, établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPFZ, reflète l'inflation à l'œuvre dans les domaines des loisirs et de la culture, de l'hôtellerie-restauration et des voyages exclusivement. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique. **Remarque importante : les chiffres marqués d'un (*) ont été calculés directement par l'Office fédéral de la statistique (IPC/OFS) ou reposent sur les chiffres de l'IPC/OFS.**

Les données à la base de l'indice Comparis des prix des loisirs sont issues de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) ainsi que de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l'EBM. Sont ensuite calculés les indices-chaînes de Laspeyres avec les séries de prix de l'IPC. L'indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100 %).

Pour en savoir plus :
Adi Kolecic
Expert Mobilité et Voyages
Téléphone : 078 884 11 54
Courriel : media@comparis.ch
fr.comparis.ch

Annexe

Codes d’intégration des graphiques

« Les coûts des loisirs augmentent fortement »

iframe :
<iframe src='https://flo.uri.sh/visualisation/19110349/embed' title='Interactive or visual content' class='flourish-embed-iframe' frameborder='0' scrolling='no' style='width:100%;height:600px;' sandbox='allow-same-origin allow-forms allow-scripts allow-downloads allow-popups allow-popups-to-escape-sandbox allow-top-navigation-by-user-activation'></iframe>

script :
<script src="https://public.flourish.studio/resources/embed.js"></script><noscript></noscript>

« Évolution des prix des produits »

iframe :
<iframe src='https://flo.uri.sh/visualisation/19110839/embed' title='Interactive or visual content' class='flourish-embed-iframe' frameborder='0' scrolling='no' style='width:100%;height:600px;' sandbox='allow-same-origin allow-forms allow-scripts allow-downloads allow-popups allow-popups-to-escape-sandbox allow-top-navigation-by-user-activation'></iframe>

script :
<script src="https://public.flourish.studio/resources/embed.js"></script><noscript></noscript>

À propos de comparis.ch
Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L’entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs de télécommunications. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l’automobile et l’immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l’expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L’entreprise a été fondée en 1996 par l’économiste Richard Eisler. Il s’agit d’une société privée. Aujourd’hui encore, Comparis appartient majoritairement à son fondateur. Aucune autre entreprise ni l’État ne détient de participation dans Comparis.

comparis.ch SA
Birmensdorferstrasse 108
CH-8003 Zurich